



CLA du Rudonou

Camlez, Coatréven, Kermaria-Sulard, Trézény

AUTOMNE 2025

ACTIVITÉS PROPOSÉES

équitation, couture, poterie, danse bretonne



Le CLA (Comité Local d'Animation) est une association loi 1901 composée d'élus, de parents et de bénévoles créée à l'initiative des municipalités. Elle est soutenue sous forme de subventions par Lannion Trégor Communauté et la commune de Kermaria-Sulard. Elle a pour objectif de proposer des activités subventionnées jusqu'à 50%.

INSCRIPTION AVANT LE 17 OCTOBRE



DANSE BRETONNE

Découverte de la danse bretonne avec Nolwenn Morvan à partir de 8 ans.
Un mini-spectacle de danse sera présenté aux parents à 17h !

vendredi 31 octobre, 15h - 17h, 15 places

Salle polyvalente de Coatréven



POTERIE

Activité organisée avec Élise, potière de l'association "Atelier K" à La Roche-Derrien pour les enfants de 5 à 17 ans.

20 et 23 octobre, 10h - 12h, 10 places

ou

21 et 24 octobre, 10h - 12h, 10 places

Pensez à prendre une blouse., école de Kermaria-Sulard

COUTURE

Activité organisée par Magali Adam, tout le matériel est fourni.

Mini stage 1, 2 jours : coussin rond et tote bag d'halloween

27 et 28 octobre, 14h à 16h / 7-17 ans, 5 places

ou

Mini stage 2, 2 jours : citrouille et bannière d'halloween

29 et 30 octobre, 14h à 16h / 7-17 ans, 5 places

Salle Terre d'ajoncs, Camlez (Zelmac)



EQUITATION

Chaque après-midi, La ferme du Syet propose des leçons d'équitation d'1 heure.

Les enfants y feront également une promenade en calèche dans la semaine.

L'accompagnateur du CLA reste au centre durant toute l'activité pour s'occuper des enfants qui seront répartis en 2 groupes.

du 20 au 24 octobre, 14h à 17h / 5-17 ans, 30 places

Départ en car de nos 4 communes (horaires ci-dessous), prévoir un goûter.



LA FERME DU SYET
MINIHY-TRÉGUIER
Côtes d'Armor

ALLER

13h20 mairie de Trézény

13h30 mairie de Kermaria-Sulard

13h35 mairie de Coatréven

13h45 Camlez, place du 19 mars 1962

14h00 Ferme du Syet - Minihy-Tréguier



RETOUR

Ferme du Syet - Minihy-Tréguier 17h00

place du 19 mars 1962, Camlez 17h15

mairie de Coatréven 17h25

mairie de Kermaria-Sulard 17h30

mairie de Trézény 17h40

contact : clarudonou@gmail.com



TARIFS

	subventionnés	non subventionnés
Couture	10 euros	20 euros
Poterie	20 euros	40 euros
Equitation	90 euros	180 euros
Danse Bretonne	5 euros	10 euros

NOM - PRÉNOM	ACTIVITÉ & DATE	TARIF
Vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire de 10% si vous inscrivez 2 enfants d'une même famille au tarif subventionné ou 20% pour 3 enfants.		SOUS-TOTAL
		RÉDUCTION
		TOTAL

MODALITÉS

- Le tarif subventionné s'applique à tous les enfants et adolescents résidents ou scolarisés sur le territoire d'LTC.
 - Le règlement s'effectue par chèque bancaire à l'ordre du CLA ou chèques Vacances (uniquement ANCV). Il est encaissé à la fin de toutes activités.
 - L'inscription est effective lorsqu'elle parvient à l'association accompagnée du règlement. Sans nouvelle du CLA sous 7 jours, l'inscription est validée.
 - En cas de forte demande, une liste d'attente peut-être constituée.
- 
- 

INSCRIPTION

à compléter et remettre avant le 17 octobre à la mairie de
Camlez, Coatréven, Kermaria-Sulard ou Trézény
accompagnée du règlement et de la feuille "tarif".

NB : Pour des raisons de sécurité, cette fiche d'inscription est obligatoire car elle comporte l'autorisation parentale d'intervention médicale sur enfant mineur en cas d'accident pendant les activités.

Coordonnées des parents :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Téléphone personnel et/ou professionnel : _____/_____

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de l'activité : oui / non

J'autorise mes enfants listés ci-dessous à participer aux activités organisées par le CLA :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ Classe : ____ École : _____

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ Classe : ____ École : _____

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ Classe : ____ École : _____

REGLEMENT INTERIEUR ET AUTORISATION PARENTALE

La responsabilité des organisateurs n'est engagée que pendant les activités aux heures et lieux précis annoncés dans le programme. Les participants s'engagent à ne pas quitter l'activité avant la fin de celle-ci. L'intervenant n'assurant pas la surveillance avant et après la séance, je m'engage à respecter impérativement les horaires.

En cas d'accident pendant les activités de l'association, j'autorise l'hospitalisation de mon enfant et la pratique de toute intervention chirurgicale jugée nécessaire.

Je m'engage à signaler par écrit si mon enfant a un problème de santé (asthme, allergie, etc.).

☐ J'accepte que les photos de groupe lors des sorties ou des activités soient transmises à la presse ou intégrées dans les bulletins municipaux ou tout autre moyen de communication du CLA et de leurs prestataires.

☐ Je souhaite recevoir les prochaines plaquettes du CLA par mail.

à _____ le _____

Signature des parents